

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2021

Séance du 6 mai 2021 l'an deux mil vingt et un
Le six mai deux mil vingt et un à vingt heures trente
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Étaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Jean-Yves BACHELOT, M. Denis COCHET, M. Raymond HÉRIVEAUX, Mme Brigitte GESLIN, Mme Martine RENIER, M. Jérôme LANDAIS, Mme Cécile LECOMTE, Mme Valérie ROMELARD, M. Vincent DURET, M. Damien CHEHERE, Mme Elodie TRICOT, M. Antoine CHEVREUX, Mme Viviane MOLS, Mme Frédérique MARCADET, M. David COUTANT.

Était absent excusé : M.me Fabienne BOUGREAU, M. GOLDWASSER François,

Étaient absents et représentés : Mme Valérie ESNAULT (procuration à Mme Dominique de VALICOURT).

Secrétaire de séance : Mme Frédérique MARCADET

DATE DE CONVOCATION : 30 avril 2021

Nombre de conseillers en exercice : 19

Quorum : 10

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 16

Mise sécurité d'un bâtiment communal et création d'une voie piétonne

Rue des Juifs – Place Henri IV

Pacte régional pour la ruralité – fonds régional de développement des communes

Madame Le Maire rappelle au Conseil municipal que pour relier la rue des Juifs à la Place Henri IV il y a lieu de créer une liaison piétonne entre la Place Henri IV et la Rue des Juifs, en passant par une voie d'accès et sous un bâtiment appartenant à la commune section CD 259. Ce bâtiment nécessite des travaux de réhabilitation pour le mettre en sécurité, de mettre de l'éclairage public. Pour cet aménagement, la commune sollicite le fonds régional de développement des communes.

3 – Estimation détaillée du projet :

| DEPENSES (€ HT) | Total HT |
|--|------------|
| <i>Maitrise d'oeuvre</i> | 2106.00 € |
| <i>Travaux de ravalement et option</i> | 41598.20 € |
| <i>Réfection de la toiture</i> | 6883.80 € |
| <i>Menuiseries</i> | 7932.50 € |
| <i>Travaux voirie (divers)</i> | 15905.00 € |
| <i>Travaux éclairage public</i> | 4766.83 € |
| Total des dépenses | 79192.33 € |

4 – Plan de financement prévisionnel :

| RECETTES (€ HT) | Total HT |
|---|------------|
| <i>Etat (DSIL)</i> | 23408.40 € |
| <i>Région (Aménagement urbain des Petites Cités de Caractère)</i> | 23757.70 € |
| <i>Région, pacte régional pour la ruralité (fonds Régional de développement des communes)</i> | 15838.47 € |
| <i>Fonds propres de la commune</i> | 16187.76 € |
| TOTAL | 79192.33 € |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de sécuriser la voie d'accès et le bâtiment communal sis section CD 259, pour créer la liaison piétonne entre la Place Henri IV et la Rue des Juifs
- Approuve l'estimation détaillée du projet et le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus,
- Autorise Madame le Maire à solliciter la subvention de la Région, pacte régional pour la ruralité (fonds Régional de développement des communes),
- Autorise Madame le Maire à signer tout acte ou document concernant ce dossier.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Lotissement de la Horgne

Vente parcelle à Mayenne Habitat

Madame Le Maire rappelle au Conseil municipal que dans le cadre de la programmation des aides à la pierre 2020, Mayenne Habitat doit construire 3 logement individuels (2 PLUS – 1 PLAI ressources) (3 type III).

Par délibération du 28 février 2020, la commune a décidé de céder le lot n°8 d'une contenance de 1014 m² au prix de 33262 € TTC (TVA sur marge) correspondant à l'estimation des Domaines plafonné à 30 € HT le m² dans la limite de 375 m² par logement. L'estimation des Domaines est de de l'ordre de 30420.00 € HT. Mayenne Habitat supportera l'ensemble des frais liés à cette transaction.

Par délibération du 9 décembre 2020, Mayenne Habitat se porte acquéreur de ce terrain lot 8 d'une superficie de 1014 m² au prix de 33262 € TTC correspondant à l'estimation des Domaines.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte de vendre à Mayenne Habitat le lot 8 d'une superficie de 1014 m² au prix de 33262 € TTC correspondant à l'estimation des Domaines,
- Désigne Maître Fabrice ROGEON, notaire à Saint Denis d'Anjou pour établir l'acte,
- Autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à cette transaction.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses :

- Demande de changement de nom de la rue du Cimetière => Il n'est pas envisagé de changement de nom de rue : cela impliquerait aux personnes déjà domiciliés des procédures administratives lourdes.
- Voir pour prix des plaques de rue manquantes dans les hameaux
- Voir sur réflexion sur le colombarium au cimetière
- Plaquette de promotion de la commune à prévoir pour attirer les nouveaux venus, et plaquette pour recruter « offre de soins » => mission de la commission communication
- Réflexion sur la création d'un poste d'animation jeunesse 35 h (accompagnement cantine, accueil de loisirs, animations jeunesse) à mettre en lien avec la probable externalisation de la restauration scolaire (suite au départ du cuisinier).
- Site internet de la commune est en travaux (remodelage par un stagiaire)
- Maison BOVARD => projet d'hébergement insolite, projet à affiner et à chiffrer par le porteur du projet
- Projet d'acquisition de la maison du Cardon Blanc, offre faite 40000 €
- Maison France Service ouverture prévue en juillet ou septembre au plus tard
- Projet Conseil Municipal Jeunes : sur l'un des 2 terrains de tennis projet de mini-golf et / ou pétanque
- Elections régionales et départementales : salle socioculturelle 8 h à 18 h

- Illuminations de Noël : déstockage à prévoir avant fin mai
- Quel projet pour le budget participatif ?
- Projet communal tiers lieux / espace co-working en lieu et place de l'ancien Proxi.
- Proposition d'achat de terres à soumettre à la commission agricole.

Le Maire,
Dominique de VALICOURT

